

Procès-Verbal

27 mars 2023

Séance ordinaire du conseil d'établissement

	MEMBRES	Présent	Absent
	Guillaume Rondeau - Président	x	
	Janie Paquette - secrétaire	x	
	Marie-Ève Jannard	x	
	Mélinda Ricard		x
	Stéphanie Sureau	x	
	Martine Roy - Substitut	x	
	DIRECTION		
	Martin Dubois	x	
	ENSEIGNANTS/ES		
	Jo-Anne Patenaude	x	
	Karine Grenier	x	
	Chantal Lapointe	x	
	REPRÉSENTANTE DU SDG		
	Marilyn Senay	x	
	Renée Lemire - Substitut		x
	REPRÉSENTANT/E DU PERSONNEL PROFFESIONNEL		
	REPRÉSENTANT/E DU PERSONNEL DE SOUTIEN		
	Véronique Jutras	x	
	REPRÉSENTANT/E DE LA COMMUNAUTÉ		
	Chantal Benoit	x	
	MEMBRE DU PUBLIC		

ÉCOLE MICHELINE-BRODEUR

23 RUE STE-ANNE, St-PAUL-D'ABBOTSFORD (Québec, Canada) J0E 2A0

Téléphone : 450-379-567 - Télécopieur : 450-379-9846

	Ordre du jour Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum, présence et mot de la direction (61) Lecture et adoption de l'ordre du jour (67) Adoption du procès-verbal de la réunion du <u>20 février 2023</u> # (69) Parole du public Suivi de la dernière séance - Retour <u>pépinière</u> - rencontre 23 mars - Récréation en pm - impossible de déplacer - Retour Polo - Statu quo Informations de la direction d'établissement et points d'approbation/adoption - Projet éducatif - Retour sur le <u>sondage</u> <u>Plan de lutte contre l'intimidation</u> - HDAA - Service offert et sera offert à l'école <u>Créatif, Team Lead, Réapo</u> : Projet pour l'an prochain - Mode de vie 23-24 - <u>Planification annuelle</u> - <u>Déplacement</u> <u>Critères de</u> sélection d'une direction d'école <u>Dîner Pizza</u> Sorties éducatives/récréatives Comité parent Vie de l'école SEDG OPP : Varia Levée de l'assemblée # Lien Sway : https://sway.office.com/WBxXEIhIug9tdZTD?ref=Link
	1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE PRÉSIDENT M. Guillaume Rondeau accueille les membres et ouvre la séance à 18h30.
# CÉ -22-23-27	2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Guillaume ajoute au varia un point sur le viestiaire pour les cours d'éducation physique. Il est proposé par Marie-Ève Jannard que l'ordre du jour soit adopté tel que préparé par le président et la direction avec l'ajout au varia. Appuyé par Marilyn Senay.
# CÉ -22-23-28	3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 FÉVRIER 2023 Il est proposé par Chantal Lapointe que le procès-verbal du 20 février 2023 soit adopté tel que proposé. Adopté par Véronique Jutras.
	4. Parole du public Aucun public n'est présent.

5. Suivi de la dernière séance

5.1 - Retour pépinière - rencontre 23 mars : La responsable est très enthousiaste et doit avoir les commandes pour le 14 avril. Livraison le jeudi 18 mai avant la pédagogique. Les choix n'étaient pas modifiables, car ils les prévoient quasi un an d'avance. Véronique mentionne la complexité de la feuille de commande ; elle devrait être plus détaillée et plus simple à compléter.

Martin a fait une tournée de la cour avec la responsable de la pépinière afin de discuter des besoins/désirs de l'école et des différentes possibilités d'aménagement pratique pour la cour. Elle nous reviendra avec un projet de soumission. La pépinière est même prête à venir à l'école afin de traiter de différents thèmes éducatifs (par exemple : le compost).

5.2. - Récréation en pm - impossible de déplacer : régie par le ministère.

5.3. Retour Polo - Statu quo : Guillaume a récemment fait l'achat de polos et le responsable du magasin a fait mention qu'il prenait le textile à sa disposition lors des commandes, à moins de demandes spécifiques. Martin va s'informer pour savoir si un contrat nous lie à cette entreprise, car il y aurait peut-être la possibilité de faire affaire avec Sports Excellence à St-Césaire, le même fournisseur qu'à PGO.

6. Informations de la direction d'établissement et points d'approbation/adoption

6.1. Projet éducatif - Retour sur le sondage : Les élèves du 2^e et 3^e cycle ont répondu au sondage (131 élèves), mais seulement 24 parents y ont répondu. M. Dubois présente les résultats des élèves et des parents. 12% de taux de réponse au niveau des parents du CSS.

6.2. Plan de lutte contre l'intimidation : doit être approuvé, la section 4 (en lien avec la cyber intimidation) a été modifiée en entier. Il y a également d'autres modifications surlignées en jaune. C'est donc à consulter d'ici le prochain CÉ afin de l'approuver.

6.3. HDAA - Service offert et sera offert à l'école : HDAA – élèves en difficulté d'apprentissage et d'adaptation

M. Dubois fonctionne par projets. Le nombre d'élèves en difficulté est grandissant. On a une équipe en orthopédagogie exceptionnelle. Que pouvons-nous faire de plus ? Créatif + Team Lead + Réapo

6.4. Créatif, Team Lead, Réapo : Projet pour l'an prochain : 3 journées de libération pour chacun de ces 3 profs. Ce projet commence dès avril afin de bien se préparer pour l'an prochain.

Réapo : Temps numérique/temps techno

Créatif de l'école (enseignant-ressource) : va supporter l'ensemble de l'équipe école à ceux qui veulent faire différemment.

Team Lead : Va travailler en collaboration avec le Créatif

	Un après-midi par cycle, un cycle sera jumelé ensemble afin que les enseignants vivent un co-enseignement avec l'orthopédagogue, l'orthophoniste et une éducatrice du service de garde, afin de pouvoir réinvestir ces nouvelles connaissances par la suite. 6.5. <i>Mode de vie 23-24 - <u>Planification annuelle</u> - Déplacement</i> : On passe d'un code de vie à un mode de vie afin de favoriser les bons comportements. Toute l'équipe école est concernée par le mode de vie et peut intervenir au besoin. L'an prochain, les enseignants auront différentes leçons à enseigner à leurs élèves. Les élèves seront récompensés par des activités récompenses pour toute l'école. Il y aura un local de pratique pour les élèves ayant de la difficulté à acquérir le bon comportement. Guillaume propose de remplacer le mot "leçon" par un autre mot, peut-être "engagement" ou «mission». 6.7. <i><u>Critères de sélection d'une direction d'école</u></i> : discussion par les membres du CÉ sur les différents critères de sélection et les notes à attribuer à chacun (5, 3 ou 1). Les critères à prioriser (5) seraient les suivants : - vision stratégique - leadership mobilisateur - communication interpersonnelle Les critères modérés (3) : - gestion d'équipe et coaching - sens politique Le critère à faible priorité (1) : - gestion des résultats 6.8. <i><u>Dîner Pizza</u></i> : La Cantine Au p'tit creux a fait une offre exceptionnelle avec jus et dessert à 4,75\$, incluant même ustensiles et assiettes.
	7. Sorties éducative/récréative Aucune sortie éducative/récréative à approuver. Des sorties récréatives seront envoyées sous peu aux parents.
	8. COMITÉ DE PARENTS 2022-2023 Marie-Ève Jannard mentionne qu'elle a reçu le PV du mois de février et l'ordre du jour de mars. L'essentiel de mars portait sur le PEVR. Trousse sur l'intimidation. Le PV pourrait être partagé dans l'info Micheline-Brodeur.



	9. VIE DE L'ÉCOLE - Diner pizza : ça a super bien été, même plus rapide ! Les enfants étaient contents. Profit d'environ 1000\$ pour les 3 diners pizza. - Photo mosaïque des 39 finissants - Mois de mars sous le thème des énigmes, mystères de la vie, professeurs en Simpson - Mois de la nutrition : les élèves sont passionnés par les dégustations, plants de fraisiers à l'école (l'école a maintenant des moyens pour faire des projets, les enseignants en sont bien contents)
	10. SEDG Aucun point à discuter.
	11. OPP Aucun point à discuter.
	12. Varia Vestiaire éducation physique : Les filles ont accès à une cabine afin de pouvoir se changer à l'abri des regards des autres. Il y a une certaine incompréhension pour certaines jeunes filles quant à l'accès à ces cabines. Point à jaser avec M. Jacques.
# CÉ -22-23-29	13. Levée de l'assemblée Il est proposé par Janie Paquette que la séance soit levée à 20 h 35. Adopté à l'unanimité.

Représentant/e au titre de
Président du conseil d'établissement

M. Martin Dubois
Directeur Micheline-Brodeur

ÉCOLE MICHELINE-BRODEUR

23 RUE STE-ANNE, St-PAUL-D'ABBOTSFORD (Québec, Canada) J0E 2A0

Téléphone : 450-379-567 - Télécopieur : 450-379-9846